Check-list Changement d'adresse

Enfin! Le déménagement dans le nouvel appartement est imminent. À qui devez-vous maintenant communiquer votre nouvelle adresse? Pour n'oublier personne, voici notre check-list avec de nombreux conseils.

Poste et publicité non sollicitée

☐ **Poste**
Communiquez votre nouvelle adresse et la date de votre déménagement à la Poste avant de déménager.

☐ **Publicité non sollicitée**
Si vous n'avez pas envie de recevoir de la publicité ciblée d'entreprises avec lesquelles vous n'avez aucun contact, vous pouvez vous inscrire sur la liste Robinson.

Conseil: guide en ligne de la Fondation pour la protection des consommateurs: Que puis-je faire contre la publicité non sollicitée?

Autorités et fournisseurs d'énergie

☐ **Service du contrôle des habitants**
Désinscrivez-vous auprès du service du contrôle des habitants de votre ancienne commune de résidence et inscrivez-vous auprès du service de la nouvelle. Vous disposez de 14 jours pour ce faire.
- eDéménagement
- Se désinscrire et s'inscrire en personne

Conseil: vous devez envoyer par la poste ou remettre en personne au service du contrôle des habitants de votre ancien domicile le récépissé des papiers déposés ou la confirmation de déclaration. Vous recevrez alors votre acte d'origine, dont vous aurez besoin pour vous inscrire auprès de votre nouvelle commune.

☐ **Service militaire, service civil, service de protection civil:**
êtes-vous soumis à l'obligation de service? Si oui, informez l'autorité militaire cantonale ou l'office du service civil compétent de votre nouvelle commune de résidence. Pour la protection civile, il suffit d'en informer la commune de résidence.
- Commandement d'arrondissement du canton de domicile
- Portail E-Zivi ou Centres régionaux

☐ **Retraité ou indépendant:**
si vous êtes déjà retraité ou indépendant, vous devez en informer la caisse de compensation AVS cantonale.
- Caisses de compensation AVS cantonales

☐ **Ressortissants étrangers:**
les citoyennes et les citoyens des pays de l'UE/AELE sont soumis aux mêmes dispositions que les citoyennes et les citoyens suisses. Les personnes originaires d'autres pays (pays tiers) devront éventuellement demander une nouvelle autorisation de séjour/d'établissement.
- Autorités cantonales des migrations

☐ **Offices de la circulation:**
communiquez votre nouvelle adresse à l'office de la circulation dans les 14 jours suivant le déménagement.
- Offices cantonaux de la circulation

☐ **Déménagement avec un chien**
N'oubliez donc pas de désinscrire votre chien de l'ancienne commune et de l'inscrire dans la nouvelle commune dans les dix jours.
- Adresses des administrations communales

☐ **Fournisseurs d'énergie:**
prévenez à temps votre fournisseur d'électricité, de gaz et d'eau afin que le relevé du compteur soit effectué au bon moment.

Banques et Assurances

☐ informez toutes les banques et assurances de votre nouvelle adresse – par téléphone, formulaire en ligne ou application mobile:

Conseil: lorsque vous déménagez, il arrive souvent que la valeur de votre mobilier change. Par conséquent, n'oubliez pas votre montant de couverture et adaptez-le en conséquence. N'hésitez pas à utiliser notre calculateur de primes à cet effet. Sur la base de valeurs moyennes, vous recevrez une proposition pour la somme assurée adaptée à vos besoins. Mais attention! Vous êtes le seul à connaître la valeur exacte de votre mobilier de ménage. Pour cette raison, vous avez également la possibilité d'utiliser notre formulaire «Détermination de la somme assurée relative au mobilier de ménage» pour calculer la valeur à neuf exacte de votre mobilier de ménage.

☐ **Caisses-maladie:**
signalez votre déménagement à votre caisse-maladie en ligne, par téléphone ou par e-mail. Vous trouverez les informations correspondantes également sur vos factures.

Entreprises de télécommunication

☐ **Téléphone et Internet:**
pour être immédiatement joignable et disposer d'une connexion Internet à votre nouvelle adresse, adressez-vous à votre opérateur télécom. Attention: respectez les délais correspondants pour qu'Internet et le téléphone fixe fonctionnent dès la date d'emménagement.

☐ **Annuaire:**
si vous souhaitez être trouvé dans les annuaires téléphoniques en ligne, vous pouvez adapter votre inscription dans ces derniers:
- **local.ch**
- **search.ch**

☐ **Radio et télévision:**
Serafe perçoit les redevances de radio et de télévision et est informée de votre changement d'adresse par votre commune de résidence. Vous n'avez aucune démarche à effectuer. Renseignez-vous toutefois auprès de votre service de streaming pour savoir si vous devez adapter vos données de facturation.

Autres changements d'adresse

☐ **employeur**
☐ **médecins (pédiatre, dentiste et vétérinaire)**
☐ **connaissances, amis, famille**
☐ **abonnements à des journaux et à des magazines**
☐ **abonnement à des services**
☐ **associations, clubs, centres de fitness**
☐ **avocats, conseillers fiscaux**

Notes

Nos meilleurs vœux pour votre vie dans la nouvelle habitation.